

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 20 MARS 2013

L'assemblée générale de l'association Bol d'Air pour l'exercice 2012 s'est tenue le 20 mars 2013 au Centre Saint Jean de Dieu, au Croisic. Elle a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Présents :

Membres de Bol d'Air : 22

Saint Jean de Dieu : Madame Delostal, Frère Aloïs, Frère Bernard, Anna Barthélémy, Anne Godiveau.

Mairie du Croisic : Madame Mouilleron

Quotidien Ouest France : Monsieur Christophe Douay.

Résidents du Centre Saint Jean de Dieu : Catherine, Bernard, Caroline, Xavier, Mathieu, Olivier, Michel, Jennifer, Christophe, David.

Jacques Rochard, président de séance, ouvre l'assemblée générale à 20 heures.

Il remercie l'ensemble des présents, plus particulièrement la représentante de la Mairie, la Direction et les membres du personnel du Centre, les Frères ainsi que les associations qui nous ont aidés durant l'année – *L'Pique et Brode*, le *Club de Croisière Croisicais* - et les journalistes qui relatent régulièrement les activités de Bol d'Air. Il présente ensuite les nouveaux adhérents.

Rapport moral

Le Président énumère les différentes activités auxquelles Bol d'air a participé durant l'année 2012 :

- sorties traditionnelles sur la côte et au marché des mardis et jeudis. En fin d'année un troisième jour a été retenu, le mercredi matin.
- jeu d'échecs
- le 24 et 25 juin participation à la Croisière de Pen Bron
- journée pédagogique au parc animalier de Branféré pour laquelle la Mairie du Croisic

nous a apporté son soutien financier.

- sortie en mer d'une journée avec pique-nique face à l'île Dumet grâce à l'appui du Club de Croisière Croisicais et à la mise à disposition de trois catamarans de membres du club
- à l'automne a été mis en place un atelier littéraire

En complément à ces activités initiées par Bol d'Air, l'association est venue en appui d'activités du Centre :

- le 25 février : service et aide au dîner à la soirée Raclette, Émilie fait appel à Bol d'Air.
- le 15 avril : défilé du Carnaval.
- les 15 et 16 juin : journées nautiques organisées par le C.C.C et la ville du Croisic accompagnement de résidents sur le Port.
- le 1er juillet : accompagnement aux 10 ans d'Handi-Pêche.
- le 14 juillet : accompagnement au feu d'artifice.
- du 19 juin au 28 juillet : tenue de permanences pour l'exposition peinture à la Fabrick à Guérande.
- les 26 et 27 juillet : accompagnement au Festival Les Terres Blanches à Guérande.
- le 23 août : accompagnement au Pique-Nique Baignade à La Baule.
- le 11 octobre : accompagnement au concours puzzles Pen-Bron.
- le 20 octobre : participation à la Journée de l'accessibilité *J'accède.com*
- le 22 octobre : accompagnement à la Beaujoire, Match de Football.
- le 13 novembre : accompagnement au Zénith, concert Johnny Hallyday.
- les 7 et 8 décembre : Téléthon.

En 2013, ces activités seront poursuivies, un atelier *canevas-pompons* doit être mis en place, le Club de Croisière Croisicais nous permettra de réaliser deux sorties en mer et une sortie pédagogique sera organisée. Le site internet sera finalisé.

Le rapport moral soumis au vote de l'assemblée est accepté à l'unanimité.

Rapport financier

Par le trésorier, Michel Baron. Le total des recettes est de 840 € (340 € de cotisations et 500 € de subvention de la Mairie pour la sortie pédagogique). Le total des dépenses, de 777,60 €, se décompose en 560,61 € pour la sortie Branféré, 110,29 € pour la sortie en mer, 59,60 € pour l'achat de ponchos pour les résidents, le reste en divers.

L'excédent d'exploitation est de 62,40 € et le montant de la trésorerie au 31 décembre 2012 de 491,09 €.

A l'unanimité les membres présents acceptent ce rapport.

Cotisation 2013

La cotisation reste fixée à 10 € par personne pour l'année 2013.

Intervention de Madame Delostal

Madame Delostal constate avec satisfaction que les activités de l'association se multiplient, ceci aux cotés du personnel du Centre, les missions respectives de chacun étant bien définies. Elle fait aussi remarquer que le souci de la sécurité est bien ancré dans l'action de l'association : formation à l'utilisation du défibrillateur, formations programmées concernant les risques alimentaires et la fixation des fauteuils dans les voitures. Elle souligne le succès de la journée *J'accède.com* qui a permis de recenser les lieux publics accessibles au Croisic. Madame Delostal tient à ajouter qu'elle apprécie les liens constructifs qui existent avec la municipalité du Croisic et veut profiter de l'occasion pour préciser que le projet d'extension du Centre ne s'est heurté qu'à un problème de financement.

Intervention de Madame Moulleron

Le Président donne la parole à Madame Moulleron, adjointe au Maire en charge du social, du logement et des personnes en situation de handicap.

Madame Moulleron évoque la sortie que nous avons faite avec elle et le responsable travaux de la ville sur les parcours de nos promenades hebdomadaires suite aux rapports de Bol d'Air énumérant nos difficultés de circulation et la prise de conscience que cette sortie a permise. Ces rapports lui tiennent lieu de feuille de route et lui permettent de suivre l'évolution des travaux. Certains ont été réalisés, d'autres sont en cours de chiffrage et seront ensuite programmés. Le trajet «côte» a été très nettement amélioré : les trottoirs ont été refaits, revêtement et sécurisation par des potelets, jusqu'à la rue de Ker Groaz. Reste le point noir avant la rue des Becs salés. La réfection du trottoir entre Saint Jean et la place Marcel Thoby devrait être réalisée avant l'été.

Nous la remercions bien sincèrement pour son efficace aide et souhaitons que ce programme puisse être rapidement poursuivi.

Après les questions diverses ...L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale à 21 h 10

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 20 MARS 2013</p>

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue en présence des mêmes personnes et sous la présidence de Jacques Rochard.

Présentation de la convention

Le projet de cette convention avait été présenté fin janvier aux membres de l'association et sa rédaction finale envoyée aux membres de l'association le 14 mars 2013.

Madame Delostal fait lecture de la convention entre La Fondation Saint Jean de Dieu, Centre Médico-social du Croisic et l'association Bol d'Air.

Le Président soumet la convention au vote qui recueille l'unanimité des présents. Il demande ensuite à l'assemblée de lui accorder pouvoir pour la signer. Les membres présents de l'association, à l'unanimité, donnent pouvoir au Président pour signer la convention.

Suite à cet accord, les deux parties, représentées par Madame Delostal, Directrice du Centre, et Jacques Rochard, Président de Bol d'Air, signent la convention.

Un sympathique buffet préparé par le Centre réunit ensuite les participants. Jacques Rochard, au nom des membres de Bol d'Air remercie Madame Delostal et le Personnel du Centre pour leur accueil.